



Compte-rendu – Conseil municipal du 30 septembre 2021

Avis sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLUi de Laval-Agglomération :

Avis favorable au projet de modification n°1 du PLUi de Laval Agglomération, avec les évolutions envisagées telles que présentées dans le rapport du Commissaire Enquêteur et le mémoire en réponse de Laval Agglomération.

Adopté à la majorité, 17 pour, 1 abstention : Monsieur MORIN

Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation :

Limitation de l'exonération de 2 ans à 40% sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles sur tous les immeubles à usage d'habitation.

Adopté à l'unanimité, soit 18 pour.

Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial :

Création d'un emploi d'agent technique à temps complet appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques, à compter du 1^{er} octobre 2021

Adopté à l'unanimité, soit 18 pour.

Accroissement temporaire d'activité dans la filière technique :

Création d'un emploi d'agent technique temporaire par CDD de 12 mois maximum, à temps complet pour un renfort au service Enfance/jeunesse, à compter du 1^{er} octobre 2021

Adopté à l'unanimité, soit 18 pour.

Tarifs communaux 2022 :

Augmentation du tarif des jardins communaux, tarification pour les activités sportives et culturelles, les tarifs restent inchangés pour les autres locations.

Adopté à la majorité, 14 pour, 4 abstentions : Mesdames DAZIN et ROUSSEAU, Messieurs MORVAN et MORIN.

Tarifification du repas des aînés :

Nouveaux tarifs : 15€ pour les personnes de 65 à 69 ans, accompagnateurs 25€, personnes domiciliées hors commune, tous les âges confondus 25€, gratuit pour les personnes de plus de 70 ans,

Adopté à la majorité, 15 pour, 3 abstentions : Madame DAZIN, Messieurs MORVAN et MORIN.

Informations du Maire :

Tribunal Administratif

Requête déposée par Monsieur LEDUBY, enregistrée au Tribunal Administratif de Nantes le 21/04/2021.

Objet : Saisine du Tribunal Administratif de Nantes - nouvel adressage à Saint-Jean-sur-Mayenne.

Tarif avocate (voir procès-verbal du 27/05/2021 dans les informations du Maire)

Requête déposée par SCI Les Grandes Mées, enregistrée au TRIBUNAL Administratif de Nantes le 01/07/2021.

Objet : Recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif d'une odonymie sur chemins privés.

Rue Maurice Courcelle

Travaux prévus pour 2022/2023

Oppidum

Groupe de réflexion à définir. Deux membres de l'association « A la Rencontre du Passé » souhaitent intégrer cette équipe.

École Élise Freinet

Fermeture de l'école maternelle Élise Freinet pendant une semaine, du 8 au 15 septembre 2021 pour raison de COVID.

Forum des élus

Remise de la « Marianne du civisme » lors du Forum des élus à l'Espace Mayenne le samedi 25 septembre 2021.

Garde-corps pont de l'Ernée

Réfection de la peinture des garde-corps de l'ouvrage sur L'Ernée.

L'intervention se fera en circulation alternée sur la RD 162 du 6 octobre au 30 novembre 2021.

Commissions municipales du 02/07/2021 au 30/09/2021

- **Commission Environnement - Cadre de vie - Communication :**
Réunion du jeudi 23 septembre 2021 : Aire de jeux, choix des jeux, du sol, du prestataire, brèves d'octobre.
- **Commission Vie associative - sport - bibliothèque - restaurant scolaire :**
Réunion du lundi 23 août 2021 : préparation du forum des associations,
Réunion du 16 septembre 2021 : Bilan du forum, Tarifs communaux pour 2022 : location de salles, mobilier, concessions et jardins. Tarif repas des aînés. Enseigne de la bibliothèque : choix du prestataire.
- **Commission Enfance - Jeunesse - Vie scolaire :**
Réunion du mardi 18 mai 2021 : Appel Offre restauration collective, sondage école Élise Freinet, point budget 2021, projets séjours pour l'été, tarifs ALSH périscolaire et extrascolaire.
- **Commission Urbanisme - Travaux :**
Réunion du mercredi 22 septembre 2021 : Aménagement rue Saint-Trèche, jardins communaux, sentier pédestre et cyclable, projets 2022.

Séance est levée à : 22h55

Le Maire,



Olivier BARRÉ